

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 JUIN 2018

Date de la convocation : 7 juin 2018

RECENSEMENT DE LA POPULATION – DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

Madame le maire présente un courrier de l'INSEE pour le lancement de la campagne de recensement qui aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019, et la nécessité de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte de recensement. Ses missions nécessitent qu'il soit disponible pendant la période de recensement et qu'il soit à l'aise avec les outils informatiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner Charline MORILLON, secrétaire de mairie, en tant que coordonnateur communal de la campagne de recensement 2019.

VENTE DE CHEMINS RURAUX

Après enquête publique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONFIRME la désaffectation des chemins n°13 « Canada » et n°5 « Jochepie » à l'usage public,

DÉCIDE de vendre :

- le chemin n°13 section ZI du cadastre menant à « Canada », d'une superficie de 339 m2 au prix de 1 € le m2 à Madame BIORET Bernadette
- le chemin n°5 section ZM du cadastre menant à « Jochepie », d'une superficie de 260 m2 au prix de 1 € le m2 à Monsieur et Madame COCANDEAU Jean-Marie et Françoise.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la vente.

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DE TELEPHONES

Madame le maire évoque le besoin d'équiper son bureau en matériel informatique connecté à l'imprimante, et de changer les téléphones du bureau du maire et du secrétariat, ceux-ci n'étant plus performant.

La proposition de l'entreprise ELECTRO-SYSTEM a été retenue,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE l'achat d'un ordinateur portable et un duo de téléphones à base fixe

QUESTIONS DIVERSES

*En vue du passage de la fibre optique, une réunion d'information sur l'adressage (obligatoire) aura lieu le jeudi 21 juin à 16 h

*Recrutement d'un agent technique pour cause de remplacement suite à un arrêt maladie

*Argent de poche : effectif prévu de 10 jeunes, démarrage de l'opération le 9 juillet

*Voirie départementale : consultation d'un agent technique délégué Sud Mayenne

DATE A RETENIR

* Réunion du Conseil Municipal : mardi 17 juillet 2018, à 20 h 30